

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

**RÉNOVATION DU
CONSERVATOIRE -
APPROBATION APD ET
COÛT PRÉVISIONNEL
DÉFINITIF**

N° CC_2025_0107

Séance du : mercredi 02 juillet 2025

Convocation du : 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Nadine JACQUIER, Marie-Jeanne MILLERET, Pascal ROPHILLE

Représentés :

Guillaume MATHÉLIER par Laurent GILET, Christian DUPESSEY par Michel BOUCHER, Ines AYEB par Dominique LACHENAL, Maryline BOUCHÉ par Christian AEBISCHER, Louiza LOUNIS par Mylène SAILLET RAPHOZ, Amine MEHDI par Chadia LIMAM, Bernard BOCCARD par Claude ANTHONIOZ, Paulette CLERC par Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Stéphane PASSAQUAY par Odette MAITRE, Isabelle VINCENT par Nadège ANCHISI, Jean-Luc SOULAT par Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Yannick CHARVET par Danielle COTTET, Pascale PELLIER par Véronique FENEUL, Maurice LAPERROUSAZ par Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI par Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Julien BEAUCHOT par Pascal SAUGE

Excusés :

François LIERMIER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Pascale MAYCA, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Daniel DE CHIARA

Vu les articles L. 2421-1 à 2421-5 du Code de la commande publique,

En 2020, Annemasse Agglo a pris la compétence de l'enseignement musical sur le territoire et le conservatoire de musique d'Annemasse a fusionné avec les six écoles de musique associatives de Bonne, Cranves-Sales, Gaillard, Machilly, Ville-la-Grand et Vétraz-Monthoux.

Les locaux de l'école de musique sont hébergés dans un bâtiment situé dans le quartier du Perrier à Annemasse, partagé avec l'auditorium de la ville et des locaux culturels. Construit dans les années 80, ce bâtiment nécessite une rénovation lourde pour sa mise aux normes, sa rénovation thermique ainsi qu'une réorganisation intérieure et une extension afin de répondre aux nouvelles pratiques d'enseignement musical d'un conservatoire à rayonnement intercommunal.

L'équipe de maîtrise d'œuvre conduite par l'agence TECTONIQUES ARCHITECTES a été missionnée mi-2024 par ANNEMASSE AGGLO sur l'opération de réhabilitation et surélévation du conservatoire.

Le projet proposé au stade APD englobe :

- Des locaux pour le conservatoire représentant une surface de 1451 m²
- Des locaux pour l'auditorium et ses locaux annexes pour la ville sur une surface de 759 m²
- Des locaux culturels pour l'association diocésaine, en bail avec la ville, pour une surface de 233 m².

Une surélévation d'un niveau sera construite sur le bâtiment sud et une réhabilitation globale thermique sera engagée sur l'ensemble de l'Établissement Reçevant du Public nommé « conservatoire/auditorium ».

L'estimation du coût travaux au stade des études APD (avant-projet définitif) est de 3 906 604 € HT (date de valeur novembre 2022 – hors option à suivre). Une option est prévue pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture estimés à 105 000 €HT. L'enveloppe d'autorisation de programme d'un montant d'opération de 7 600 000 € TTC est respectée.

Les travaux de rénovation intérieure de la partie des locaux dits « auditorium » de la ville ne sont pas inclus dans cette enveloppe. Ils relèvent de la maîtrise d'ouvrage de la ville d'Annemasse.

En application des articles L. 2421-1 à L. 2421-5 du Code de la commande publique, il appartient au maître d'ouvrage d'arrêter le coût prévisionnel définitif des travaux tels qu'il résulte des études APD approuvées. Il appartient au Conseil communautaire de se prononcer sur l'enveloppe financière prévisionnelle définitive présentée ci-avant.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

D'APPROUVER les études d'avant-projet définitives (APD) telles que présentées pour le projet de réhabilitation et d'extension du conservatoire de musique d'Annemasse,

D'ARRÊTER le coût prévisionnel définitif des travaux au stade APD à hauteur de 3 906 604 € HT (valeur novembre 2022), soit 4 687 924,80 € TTC, hors travaux de rénovation intérieure des locaux « auditorium » relevant de la maîtrise d'ouvrage de la ville d'Annemasse.

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET

Date de signature : 04/07/2025

Qualité : Agglo - DGS

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI

Date de signature : 06/07/2025

Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0107-DE



Annemasse **Agglo**

Annemasse - Les Voirons Agglomération

Rénovation conservatoire site d'Annemasse

Conseil communautaire

Le 02/07/2025

Rez-de-chaussée

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

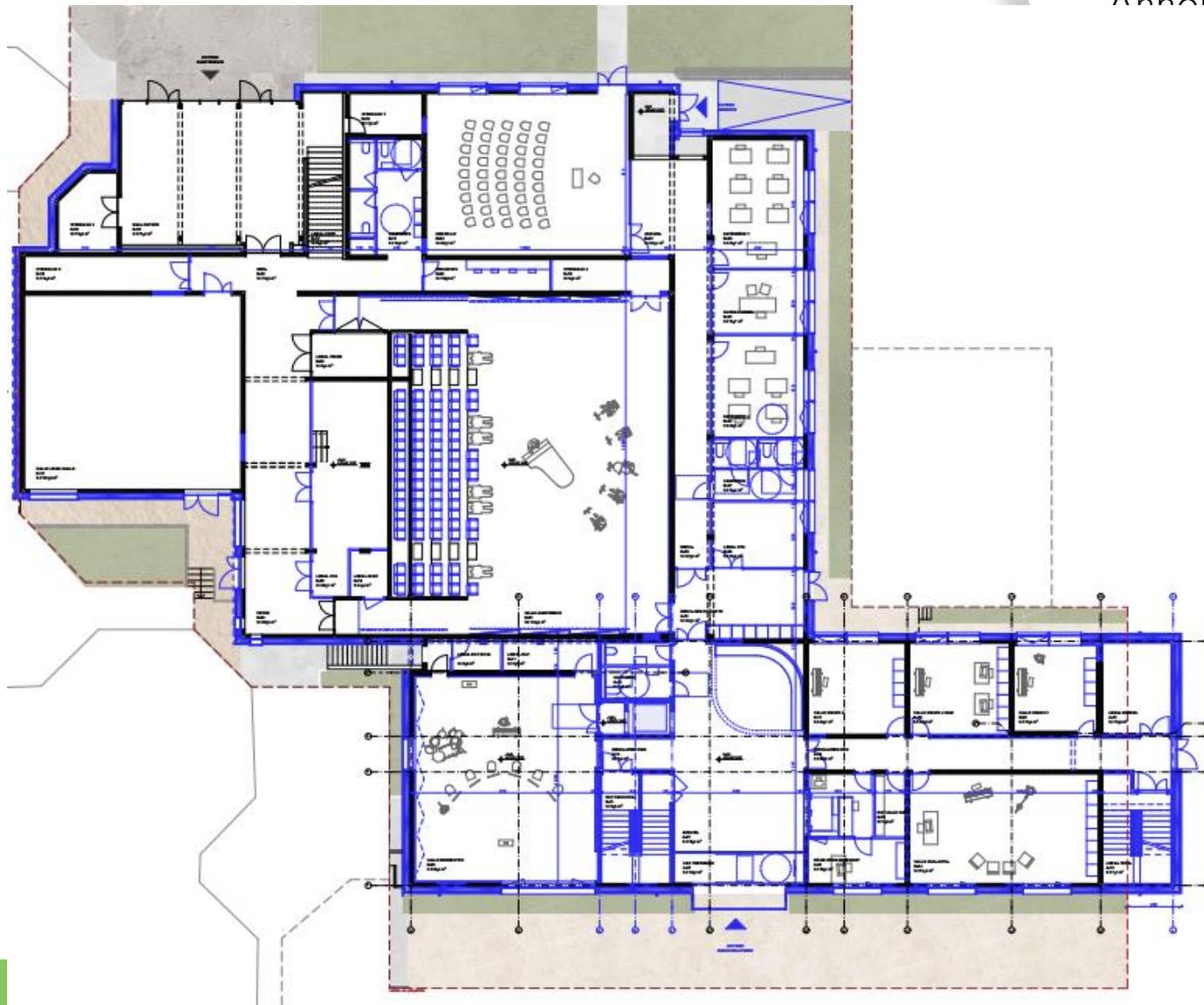
Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0107-DE



Annemasse **Agglo**
Les Voirons Agglomération



1^{er} étage

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

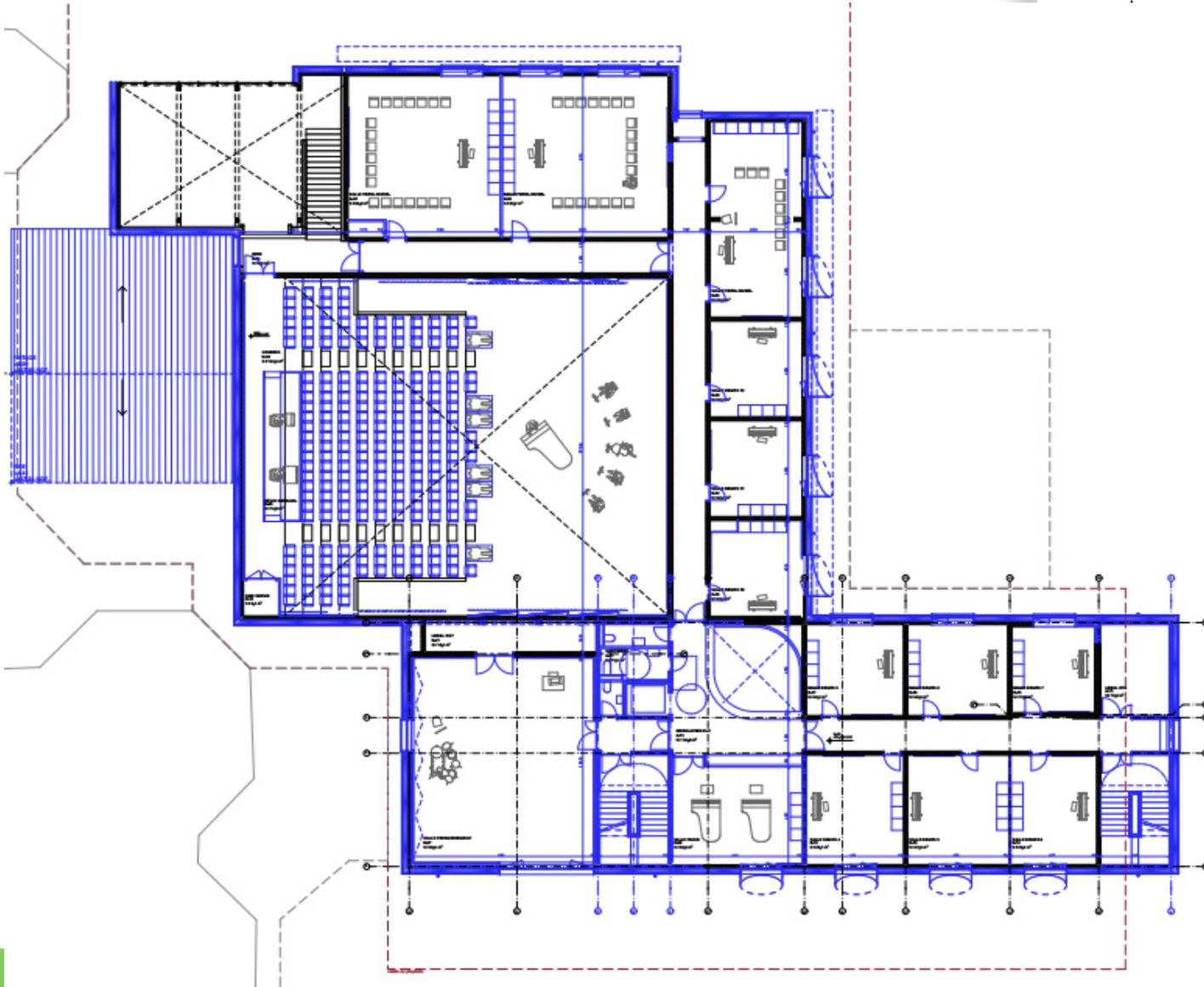
Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0107-DE



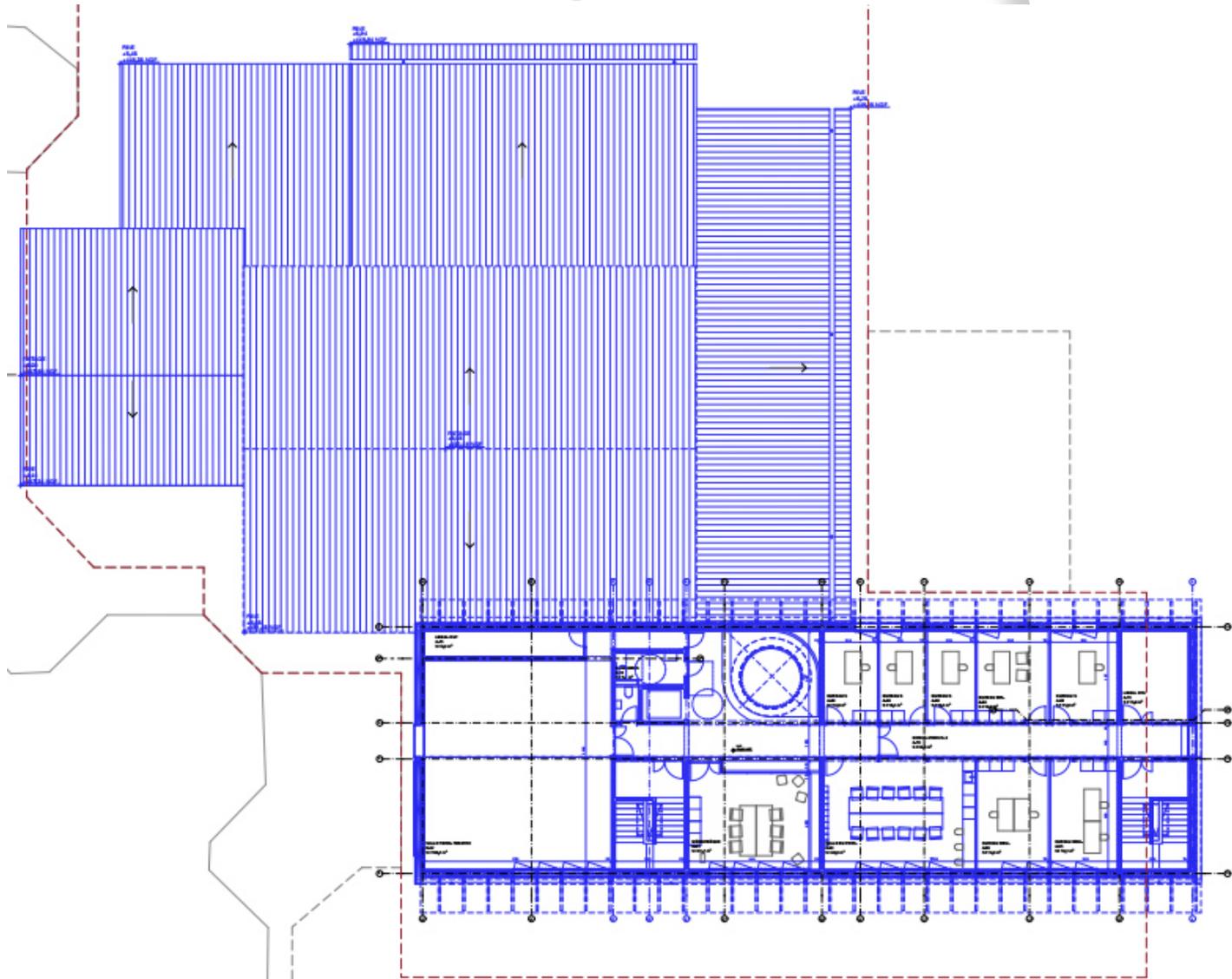
nasse **Agglo**
- Les Voirons Agglomération



2ème étage

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0107-DE

asse **Agglo**
es Voiron Agglomération



Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

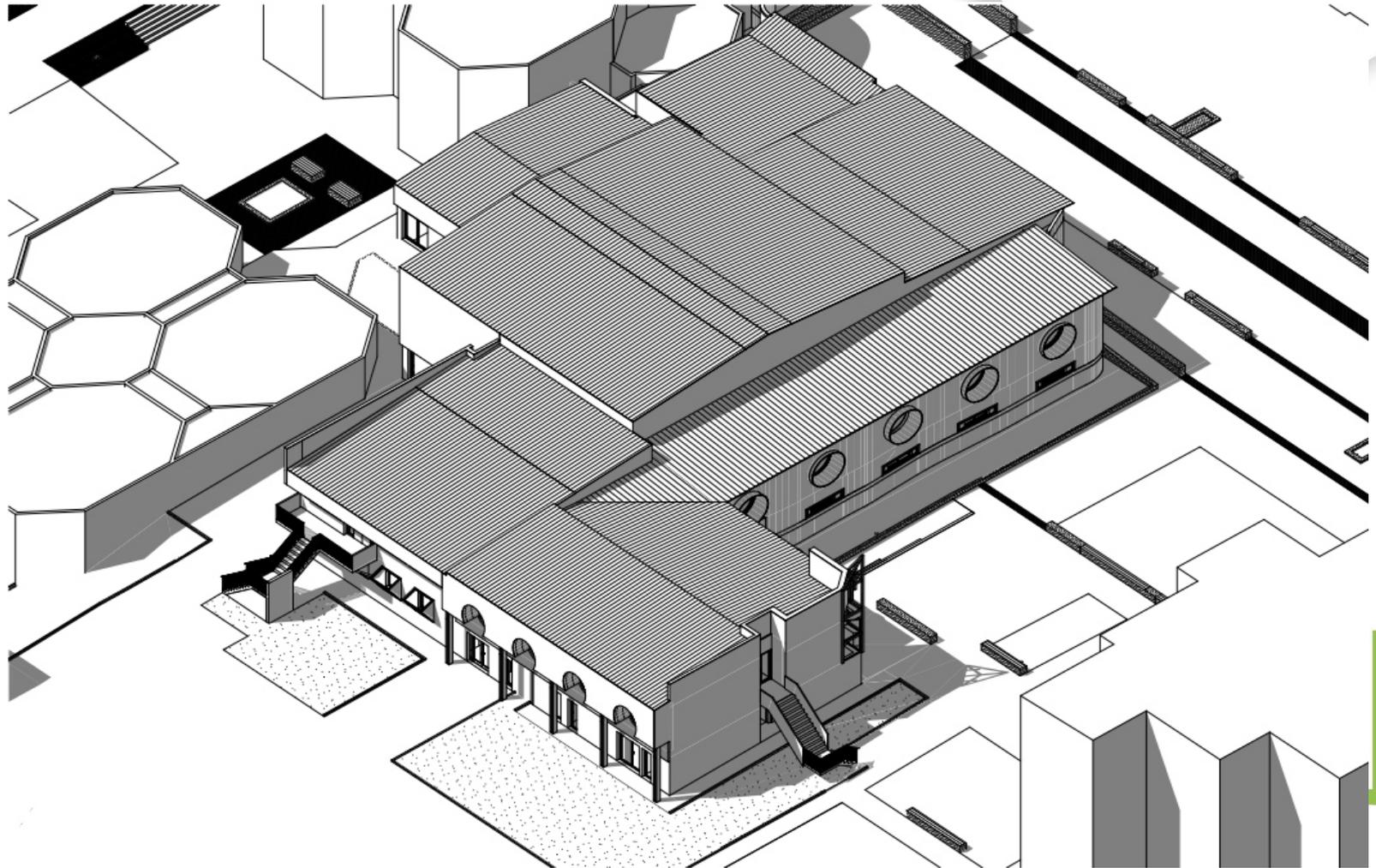
ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0107-DE



Projet phase APD

Axonométrie générale EXISTANT

Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération



Projet phase APD

Axonométrie générale PROJET

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

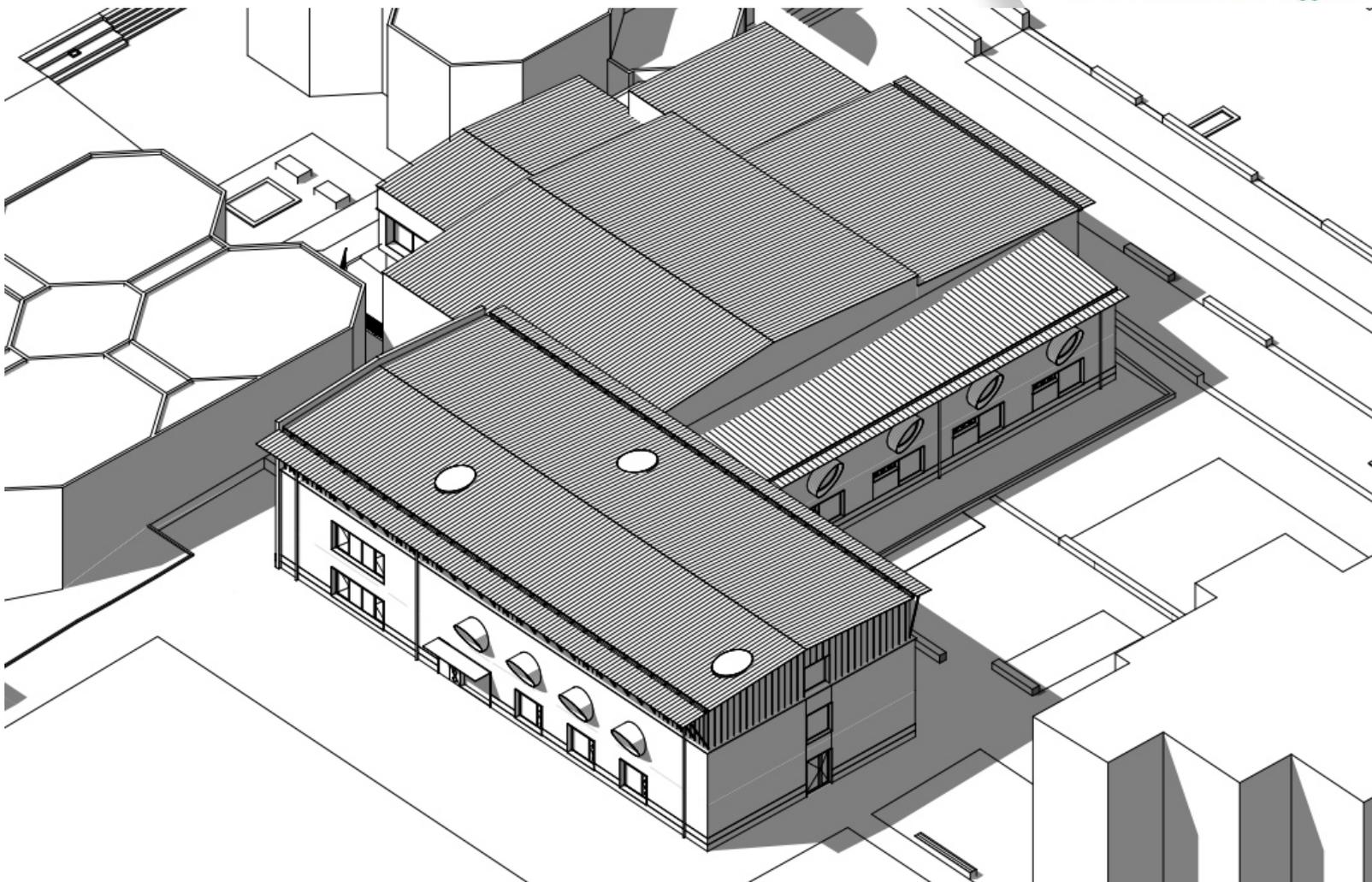
Publié le 07/07/2025

ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0107-DE



Annemasse **Agglo**

Annemasse - Les Voirons Agglomération



Façade sud

Entrée du conservatoire

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

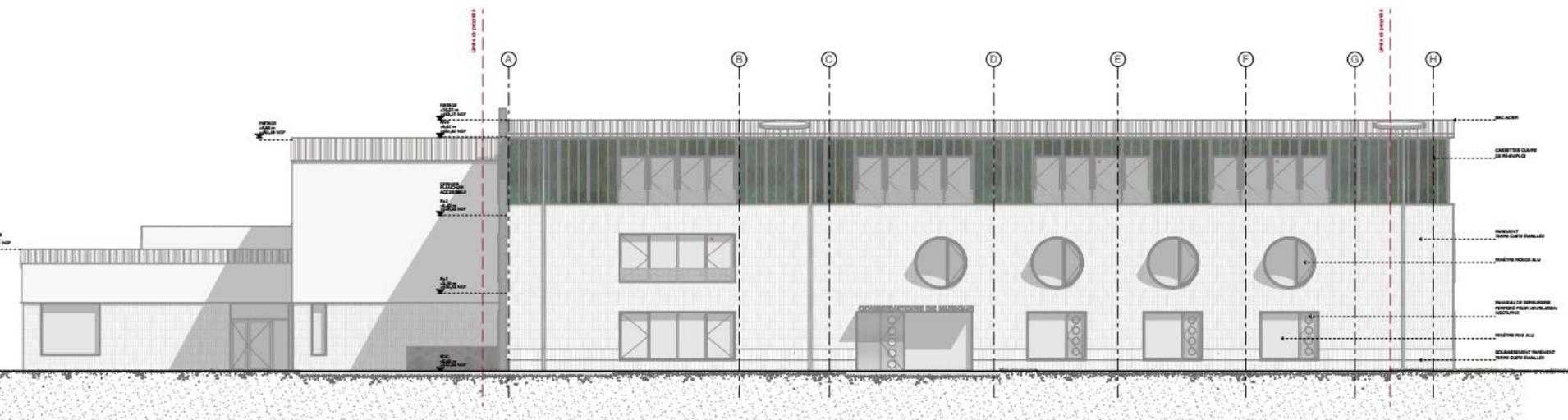
Publié le 07/07/2025

ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0107-DE



Annemasse **Agglo**

Annemasse - Les Voirons Agglomération





Façade sud

Entrée du conservatoire

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0107-DE



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération



Coupe perspective

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0107-DE



Annemasse **Agglo**



Perspective hall d'accueil

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0107-DE

S²LO

Annemasse **Agglo**

Annemasse - Les Voirons Agglomération





Auditorium

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0107-DE



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération



Enveloppe financière du projet – phase APD

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0107-DE



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

- Enveloppe travaux initiale (marché MOE) : 3 842 000 € HT (nov. 2022)
(hors travaux internes à la partie Auditorium)

	Réhabilitation (valeur nov. 2022)	Réhabilitation (valeur fevr. 2025)
	3 906 604 € HT	4 055 149 € HT
OPTION photovoltaïque	105 000 € HT	